

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

| | |
|--------------|---|
| Suchabfrage | 20.04.2024 |
| Thema | Keine Einschränkung |
| Schlagworte | Wohnungsbau und -eigentum |
| Akteure | Anderer Industrie-, Handels- oder Unternehmerverband |
| Prozesstypen | Keine Einschränkung |
| Datum | 01.01.1990 - 01.01.2020 |

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Wohnungsbau und -eigentum, Anderer Industrie-, Handels- oder Unternehmerverband, 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

| | |
|-------------------------------------|---|
| Allgemeine Chronik | 1 |
| Infrastruktur und Lebensraum | 1 |
| Raumplanung und Wohnungswesen | 1 |
| Wohnungsbau und -eigentum | 1 |

Abkürzungsverzeichnis

KMU Kleine und mittlere Unternehmen
BBL Bundesamt für Bauten und Logistik
BauPG Bauproduktegesetz

PME petites et moyennes entreprises
OFCL Office fédéral des constructions et de la logistique
LPCo Loi sur les produits de construction

Allgemeine Chronik

Infrastruktur und Lebensraum

Raumplanung und Wohnungswesen

Wohnungsbau und -eigentum

BERICHT
DATUM: 09.03.2018
DIANE PORCELLANA

Le Conseil fédéral, au travers de son **rapport**, répond au postulat **relatif aux intérêts des PME dans la mise en œuvre de la LPCo**. D'après celui-ci, l'OFCL utilise pleinement, en faveur des PME, la marge de manœuvre présente au niveau de la mise en œuvre en terme d'interprétation des normes techniques. L'autorité fédérale a notamment développé des solutions techniques pour l'exécution des systèmes pour l'évaluation et la vérification de la constance des performances à moindre charges pour les PME. De plus, elle délivre différentes informations au secteur suisse de la construction, telles que les prescriptions techniques applicables, les moyens de recours disponibles ou les coordonnées des organes compétents. Des aides pratiques fournies par les milieux économiques et leurs associations contribuent également à la réduction des charges et des contraintes administratives pour les PME. Dans le cadre du projet pilote PME, l'OFCL collabore avec l'association faïtière de la filière bois, Lignum. Ils élaborent des solutions pratiques pour réduire les problèmes rencontrés par les PME lors de la mise en œuvre de la LPCo. Pour le Conseil fédéral, la collaboration avec les associations est un succès. Il s'engage à ce que l'exécution de la LPCo reste simple et pragmatique à l'avenir.¹

1) Rapport du Conseil fédéral -Loi sur les produits de construction. Mise en oeuvre compatibles avec les intérêts des PME